

Maintenant et demain
L'excellence dans tout ce que nous entreprenons



Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes de juillet à septembre 2017

Régime de pensions du Canada (RPC) et Régime de rentes du Québec (RRQ)

Type de prestations	Nouvelles prestations Montant maximal (2017)		Nombre de prestations Mars 2017		Montants versés Mars 2017	
	RPC	RRQ	RPC	RRQ	RPC	RRQ
Retraite (à l'âge de 65 ans)	1 114,17 \$	1 114,17 \$	4 962 023	1 802 009	2 811,3 M\$	910,5 M\$
Prestations après - retraite (RPC) (à l'âge de 65 ans)*	27,85 \$	sans objet	2 102 511	sans objet	26,7 M\$	sans objet
Supplément de rente de retraite (RRQ)*	sans objet	21,42 \$	sans objet	564 074	sans objet	14,1 M\$
Invalidité	1 313,66 \$	1 313,63 \$	336 250	63 521	302,9 M\$	61,5 M\$
Survivant – moins de 65 ans	604,32 \$	(voir note 1)	221 472	66 303	88,1 M\$	45,7 M\$
Survivant – 65 ans et plus	668,50 \$	668,50 \$	880 399	302 440	277,6 M\$	96,2 M\$
Total – prestations de survivant**	sans objet	sans objet	1 101 871	368 743	365,7 M\$	141,9 M\$
Enfant de cotisant invalide	241,02 \$	76,52 \$	83 549	6 774	20,1 M\$	0,7 M\$
Enfant de cotisant décédé	241,02 \$	241,02 \$	63 678	12 736	15,3 M\$	3,1 M\$
Décès (paiement unique)	2 500,00 \$	2 500,00 \$	11 661	5 019	26,7 M\$	12,3 M\$
Total – prestations du RPC et du RRQ**	sans objet	sans objet	6 559 032	2 258 802	3 568,7 M\$	1 144,1 M\$
Prestations combinées						
• survivant/retraite (retraite à 65 ans)	1 114,17 \$	1 114,17 \$	825 133	265 871	670,2 M\$	194,0 M\$
• survivant/invalidité	1 313,66 \$	sans objet	14 182	2 114	14,7 M\$	2,4 M\$
Total – prestations combinées**	sans objet	sans objet	839 315	267 985	684,9 M\$	196,4 M\$

*Pour chaque année au cours de laquelle une cotisation valide est versée au RPC tout en recevant une pension de retraite, une personne devient admissible à une nouvelle prestation après-retraite (PAR) à compter de janvier de l'année suivante et peut donc recevoir plus qu'une PAR. Puisque cette prestation supplémentaire rehausse la prestation de retraite, celle-ci n'est pas incluse dans le total des prestations du RPC. Cette exclusion s'applique également au supplément de rente de retraite dans le total des prestations du RRQ.

**Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Montants des prestations d'invalidité et de survivant

	Montant uniforme	Partie liée aux gains	Total
RPC, prestations d'invalidité	478,03 \$	835,63 \$	1 313,66 \$
RPC, prestations de survivant – moins de 65 ans	186,51 \$	417,81 \$	604,32 \$
RRQ, prestations d'invalidité	478,00 \$	835,63 \$	1 313,63 \$

Note 1 – Détail des prestations du RRQ

RRQ, prestations de survivant – moins de 45 ans			
• non invalide, sans enfant	122,42 \$	417,81 \$	540,23 \$
• non invalide, avec enfant	443,83 \$	417,81 \$	861,64 \$
• invalide	478,00 \$	417,81 \$	895,81 \$
RRQ, prestations de survivant – 45 à 64 ans			
	478,00 \$	417,81 \$	895,81 \$

Calcul du montant maximal mensuel des nouvelles prestations du RPC

Retraite :	25 % du 1/12 de la moyenne du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) des cinq dernières années
Invalidité :	(prestation de retraite x 0,75) + montant uniforme (478,03 \$)
Survivant :	<ul style="list-style-type: none"> moins de 65 ans : (prestation de retraite x 0,375) + montant uniforme (186,51 \$) 65 ans et plus : prestation de retraite x 0,60
Après - Retraite :	1/40 de la prestation retraite

Légende : M\$ = millions de dollars



Maintenant et demain
L'excellence dans tout ce que nous entreprenons



Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes de juillet à septembre 2017

Sécurité de la vieillesse (SV)

Type de prestations	Juillet à septembre 2017			Mars 2017	
	Montant maximal ¹	Revenu annuel limite ²	Revenu annuel limite pour les prestations complémentaires ²	Nombre de prestations	Montant versé
Pension de la Sécurité de la vieillesse ³	583,74 \$	sans objet	sans objet	5 879 658	3 218,3 M\$
Supplément de revenu garanti (SRG)					
• Bénéficiaire célibataire recevant la pension de la SV	871,86 \$	17 688 \$	8 528 \$	1 148 304	643,4 M\$
• Époux/conjoint de fait d'une personne qui :					
• ne reçoit pas de pension de la SV	871,86 \$	42 384 \$	17 056 \$	97 164	51,3 M\$
• reçoit une pension de la SV	524,85 \$	23 376 \$	7 744 \$	629 241	208,7 M\$
• reçoit l'Allocation	524,85 \$	42 384 \$	7 744 \$	50 269	22,5 M\$
Total – SRG⁴	sans objet	sans objet	sans objet	1 924 978	926,0 M\$
Allocation	1 108,59 \$	32 736 \$	7 744 \$	50 260	23,7 M\$
Allocation au survivant	1 321,46 \$	23 832 \$	8 528 \$	22 840	16,3 M\$
Total – Allocation et Allocation au survivant⁴	sans objet	sans objet	sans objet	73 100	40,0 M\$

¹ Le montant maximal inclut les prestations complémentaires au SRG et aux Allocations.

² Les revenus annuels limites n'incluent pas la pension de la SV et les premiers 3 500 \$ de revenus d'emploi.

³ Le niveau de remboursement de la pension de la SV en 2017 se situe entre 74 788 \$ et 121 279 \$

⁴ Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

SV – Dépenses prévues en 2017-18

SV	SRG	Allocations	Total
38 810 M\$	11 848 M\$	497 M\$	51 155 M\$

RPC et RRQ – Autres statistiques

	RPC	RRQ
Maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) (2017)	55 300,00 \$	55 300,00 \$
Exemption de base annuelle (2017)	3 500,00 \$	3 500,00 \$
Cotisation maximale des employés/employeurs	(4,95 %) 2 564,10 \$	(5,4 %) 2 797,20 \$
Cotisation maximale des travailleurs autonomes	(9,9 %) 5 128,20 \$	(10,8 %) 5 594,40 \$
Solde du compte (septembre 2016)	303 881 M\$	48 535 M\$
Cotisations (2015-2016)	46 119 M\$	13 177 M\$
Nombre de cotisants (2014)	13,9 millions	(estimé) 4,1 millions
Taux d'indexation (janvier 2017)	1,4 %	1,4 %

RPC et RRQ – Dépenses prévues en 2017-18

RPC	RRQ
45 785 M\$	14 240 M\$

Légende : M\$ = millions de dollars